



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	Désoxydant moyen
CODE PRODUIT	295855,295589
USAGE RECOMMANDÉ	Désoxydant pour coque de bateau.
RESTRICTION UTILISATION	Ne pas mélanger à d'autres produits.
FOURNISSEUR / FABRICANT	Chic Marine 611 Iberville Repentigny, QC J6A 6Y7 514-744-5651 www.chicmarine.com
TELEPHONE URGENGE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Liquides inflammables 4 Irritation oculaire 2B	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	ATTENTION	
MENTIONS DANGER	H227 H320	Liquide combustible. Provoque une irritation des yeux.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210 P264 P280	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P370+P378 P305+P351+P338 P337+P313	En cas d'incendie : Utiliser vaporisation d'eau, dioxyde de carbone, mousse, agent chimique sec pour l'extinction. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical / Consulter un médecin.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Aucun.	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	20 - 50 *
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraîtée	64742-47-8	8 - 20 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Vaporisation d'eau, dioxyde de carbone, mousse, agent chimique sec.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Jet d'eau direct.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, fumée acre, hydrocarbures incomplètement brûlés.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité.

DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	OSHA OSHA CSST	VEMP 5 mg/m3 (resp.) VEMP 15 mg/m3 (total) VEMP 10 mg/m3
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée	64742-47-8	ACGIH	VEMP 1200 mg/m3, 197 ppm

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide pâteux.
ODEUR	Douce.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non disponible.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	> 65°C
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Combustible
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	1.45
SOLUBILITÉ (eau/autre)	Miscible.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	Non disponible.
VISCOSITÉ	

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Chaleur excessive, matières incompatibles.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Aucun effet connu.
CUTANÉ	Aucun effet connu.
OCULAIRE	Irritation, rougeur, larmoiement.
ORALE	Aucun effet connu.

EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucun effet connu.
CUTANÉ	Un contact fréquent et prolongé avec la peau peut causer une irritation et/ou un dégraissage de la peau.
OCULAIRE	Aucun effet connu.
ORALE	Aucun effet connu.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Non classifié.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée
ORGANES CIBLES	Aucune donnée
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Oxyde d'aluminium	1344-28-1	>10000, rat	Aucune donnée	2.6 mg/L, 4h, rat
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraîtée	64742-47-8	>5000, rat	>2000, lapin	>5 mg/L, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraîtée	64742-47-8
ELO, 1000 mg/L, 48h	Daphnia magna
ELO 1000 mg/L, 72h	Pseudokirchneriella subcapitata
LLO 1000 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation

	homologuée pour la gestion des déchets.
--	---

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)

Non réglementé pour le transport.

POLLUANT MARIN

Non.

REMARQUE

Éviter chaleur excessive.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA

LCPE

Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.

ÉTATS-UNIS

TSCA

Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.
--

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION

1.0

DATE

3 octobre 2016

PRÉPARÉE PAR

AUTO-CHEM INC.

ABBRÉVIATIONS

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value

TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS	Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.